

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DE DG DIFFUSION ENVERS SES ÉDITEURS PARTENAIRES

« Chez DG Diffusion, nous croyons à une relation de confiance, fondée sur la transparence, l'écoute et le respect mutuel avec les éditeurs qui nous confient la diffusion et la distribution de leur catalogue. À ce titre, nous nous engageons à respecter les principes suivants »

1. TRANSPARENCE DES CONDITIONS COMMERCIALES

- Présentation claire et complète des conditions financières dans les contrats : remises, frais de traitement, coûts logistiques.
- Mise à disposition d'un récapitulatif détaillé des prestations annexes optionnelles : stickage, reconditionnement, déstockage.
- Aucune avance de provision sur retours n'est demandée.

2. COMMUNICATION RÉGULIÈRE ET PROACTIVE

- Lien permanent avec chaque éditeur grâce à des interlocuteurs dédiés et disponibles.
- Respect et qualité des relations : instauration d'un climat de confiance fondé sur l'écoute, la bienveillance et la reconnaissance mutuelle.
- Mise à disposition des données de ventes, retours, stocks sur vos relevés mensuels.
- Revue annuelle de performance partagée.
- Accueil personnalisé des nouveaux éditeurs et présentation aux équipes commerciales.
- Organisation de webinaires réguliers pour permettre aux éditeurs de présenter leurs nouveautés directement à nos équipes.

3. REPRÉSENTATION PAR UNE FORCE COMMERCIALE TERRAIN ET SÉDENTAIRE

- Présence d'une force commerciale complète et complémentaire pour assurer la couverture du territoire.
- Mise en place de tournées commerciales suivant un planning défini permettant d'assurer la visite des libraires et espaces librairies.
- Automatisation du référencement de librairies entrant via Dilicom et prise de contact assignée à un commercial.

4. PRISE EN CHARGE DU CATALOGUE ET PILOTAGE DES OFFICES

- Activation complète des catalogues confiés.
- 2 offices mensuels, sur 10 mois, pour garantir une sélection raisonnée et visible.
- Traitement équitable de l'ensemble des labels et des titres, quelle que soit leur notoriété ou leur thématique.
- Envoi de newsletters pour présenter les nouveaux éditeurs et les offices.

5. LOGISTIQUE MAITRISÉE ET RÉACTIVE

- Expédition des ouvrages dans un délai de 2 à 3 jours ouvrés après commande, grâce à une logistique informatisée, optimisée et internalisée.
- Accompagnement des éditeurs dans le pilotage des stocks (inventaire tournant, flux des états de stock poussé pour éviter les ruptures, devoir d'alerte, service de centralisation des réassorts).

6. RESPECT DE L'INDÉPENDANCE ÉDITORIALE

- Valorisation de la singularité éditoriale de chaque éditeur.
- Aucune modification de contenu ni contrainte éditoriale imposée.
- Respect absolu de la ligne, de l'univers et de la voix de l'éditeur.

7. ENGAGEMENT ÉTHIQUE ET DURABLE

- Mise en place d'une diffusion responsable, limitant le recours au pilon.
- Intégration d'une logique de durabilité dans la gestion des stocks et la circulation des ouvrages.
- Partenariat avec les ESAT de proximité pour certaines actions de manutention.

Un partenariat, pas une prestation

Cette charte est le socle de notre engagement commun :
nous ne sommes pas uniquement un prestataire logistique,
mais un partenaire de votre rayonnement éditorial.

Amélie Maillot, PDG
et toute l'équipe DG Diffusion

